



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2019**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 130.2019

#### **Nombre de membres :**

Afférents au Conseil municipal : 29  
 En exercice : 27  
 Qui ont pris part à la délibération : 23 Pour : 23 Contre : 0

*Date de la convocation :* 3 décembre 2019

L'an deux mille dix neuf et le onze décembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

**Présents** : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. MANERO. Mmes BALAGUE. DETUYAT. VIGNE DREUILHE. SOULIER. MM. DUBLIN. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. PONS. MM. GADEN. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC. VERNIER.

**Pouvoirs** : M. FERRARI à Mme VIGNE DREUILHE. Mme LABORDE à M. MANERO.

**Absents excusés** : M. FERRARI. Mme LABORDE. MM. POUVILLON. PEGOURIE. Mmes ESTAUN. OVADIA.

**Secrétaire de séance** : M. MANERO.

#### **Objet de la délibération : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CRECHE DE VINGT PLACES EXTENSIBLE A TRENTE PLACES**

#### **Exposé :**

Des contraintes de fonctionnement dans l'actuelle crèche Les Bambins, à la fois pour les agents et pour les services de la PMI, ont conduit la municipalité à envisager la création d'une nouvelle crèche de 20 berceaux sur un terrain situé impasse des Ecureuils.

A cet effet, un marché de travaux décomposé en 2 lots a été lancé selon une procédure adaptée.

La date de remise des offres était fixée au 4 novembre 2019. Trois plis ont été réceptionnés par le service Marchés publics de la commune.

Un travail de conformité administrative, d'analyse technique et de négociation des prix, comme prévu dans le règlement de consultation, a permis de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots.

**Décision :**

Le Conseil municipal,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article unique** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ces marchés pour les lots suivants :

- 🌐 Lot n°1 Gros œuvre – VRD – Clôtures – Espaces verts : entreprise SLB, située à VILLENEUVE TOLOSANE , pour un montant de 241 774.28 € HT,
- 🌐 Lot n°2 Bâtiment modulaire tous corps d'état : entreprise MODULEM, située à LA MAGDELAINE SUR TARN, pour un montant de 775 580.29 € HT.

Le Maire,  
Gérard ANDRE

**Document signé électroniquement**

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20191211-11122019\_130-DE  
Reçu le 12/12/2019  
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard  
d'ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=  
0002 21310022500019,OU=MAIR  
IE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=  
#0C144E545246522D323133313  
0303232353030303139,O=MAIR  
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL  
BAN CEDEX,C=FR  
12/12/2019 Commune d'Aucamville – 31140



A U C A M V I L L E